

OUVERTURE À TOUS

ÉTABLISSEMENT	FAMILLE	ÉLÈVE
Préciser l'identité de l'établissement : un établissement fondé par l'Église catholique pour promouvoir un projet éducatif fondé sur la vision chrétienne de la personne ; un établissement désireux, par son projet de contribuer à l'intérêt général et d'être ouvert à tous dans ce cadre un établissement associé à l'État par contrat.	Reconnaître l'identité de l'établissement, sa démarche éducative et ses fondements, les propositions spécifiques que cela entraîne, son ouverture à tous, l'association à l'État par contrat et le respect des programmes de l'Éducation nationale.	Respecter les obligations faites à un élève dans tout établissement scolaire. Accueillir avec bienveillance les propositions spécifiques de l'établissement. S'engager à vivre avec tous les élèves de l'établissement sans discrimination.
Présenter la conception de la communauté éducative de l'Enseignement catholique, faisant appel à la participation différenciée de chacun.	S'engager à participer à la vie de l'établissement et au suivi de son enfant comme un acteur responsable et non comme un usager passif.	S'engager à être un acteur responsable de ses apprentissages.

CONFIANCE RÉCIPROQUE

ÉTABLISSEMENT	FAMILLE	ÉLÈVE
Faire confiance aux familles, porter attention à la responsabilité par entale, solliciter l'autorité des parents, aider les familles, si nécessaire, à exercer leurs responsabilités.	Faire confiance à l'établissement, à l'ensemble des personnels et des bénévoles. Reconnaître l'autorité du projet éducatif, du projet d'établissement, du règlement intérieur.	Réfléchir à la façon dont le cadre éducatif donné en famille, d'une part, et à l'école, d'autre part, l'aide à construire ses repères.
S'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur. Privilégier le dialogue et l'échange.	S'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur. Privilégier le dialogue et l'échange.	S'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur sur l'ensemble des éducateurs.
Présenter le mode de représentation des parents dans les diverses instances, la sollicitation des parents pour des activités. Présenter le rôle de l'Apel. Présenter le mode de représentation des élèves.	Prendre connaissance des activités proposées par l'Apel. S'interroger sur la capacité de répondre à des sollicitations de l'établissement, à participer à des activités.	S'intéresser au mode de représentation des élèves dans l'établissement. S'interroger sur sa capacité à participer à la représentation des élèves dans l'établissement.

--	--	--

VIE SCOLAIRE

ÉTABLISSEMENT	FAMILLE	ÉLÈVE
Présenter le règlement intérieur de l'établissement, ses principes, les droits et les devoirs de chacun, la nature et l'échelle des sanctions prévues en cas de transgression.	Tout mettre en oeuvre pour que ses enfants respectent les règles de vie commune. Réfléchir, en famille, sur la façon de soutenir les démarches éducatives de l'établissement.	S'engager à prendre connaissance du règlement intérieur et à le respecter.
Préciser ce qui, en dehors de l'assiduité aux cours, est rendu obligatoire par le projet d'établissement (par exemple : sorties scolaires, stages, animation pastorale...).	Préciser à son enfant ce qui n'est pas négociable dans le cadre des obligations liées au projet de l'établissement.	Prendre conscience des obligations inscrites dans le projet de l'établissement et s'engager à les respecter.
Préciser ce qui peut être proposé en dehors des activités obligatoires comme propositions facultatives.	Encourager son enfant à participer le plus largement possible à toutes les activités proposées par l'établissement.	S'engager à bien comprendre la nature des propositions et à prendre un temps de réflexion avant de dire non.

COMMUNICATION ET INFORMATION

ÉTABLISSEMENT	FAMILLE	ÉLÈVE
Informier régulièrement la famille de la vie de l'établissement, des projets auxquels enfants, jeunes et familles sont invités à participer (champs éducatif, culturel, sportif, pastoral...).	Prendre régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement, quel qu'en soit le champ. Lire les diverses circulaires, le carnet de liaison, les bulletins de note... les infos figurant dans l'Environnement Numérique de Travail (ENT).	Prendre régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement quel qu'en soit le champ. Être attentif aux annonces. Lire les affiches. Partager en famille autour des diverses informations transmises par l'établissement.
Informier dès l'inscription des modalités de rencontres parents/établissement, parents/enseignants. Vérifier que les modalités prévues sont compatibles avec les possibilités des familles.	Répondre à l'invitation aux rencontres et aux diverses réunions.	Rappeler à ses parents les diverses réunions et rencontres prévues.
Communiquer avec la famille aussi souvent que de besoin, en cas de préoccupation avec l'élève concerné.	Prendre contact avec l'établissement, aussi souvent que de besoin, en cas de préoccupations importantes sur la scolarité ou le comportement de son enfant.	Contribuer à favoriser la communication régulière entre la famille et l'établissement.
Favoriser l'écoute personnalisée de l'élève et de sa famille (résultats scolaires, comportements...). Rechercher des solutions positives pour l'élève.	Accepter le dialogue. Être attentif aux recommandations de l'établissement.	Rechercher les moyens d'une écoute personnalisée en cas de besoin. Ne pas attendre une situation de conflit.